L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureau, No 75 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

MERCREDI 29 OCTOBRE 1884.

Le Juge Edouard Bermudez.

Une bonne lettre de notre éminent compatriote, le juge E. Bermudez, Chief Justice de la Cour Suprême de la Louisiane, nous apprend son heureux retour à New-York, où il arrivait jeudi dernier, après une traversée de dix jours.

Le voyage s'est fait en famille. Le juge nous revient en effet avec Mme Bermudez, avec sa fille et son gendre, M. et Mme Farjas.

Ceux-ci dont la résidence est à Paris, ont tenu à revoir parents et amis en Louisiane, et ont choisi, pour se donner ce plaisir, la période de l'Exposition.

Nous sommes joyeux d'apprendre que le juge Bermudez et les siens sont en santé excellente: Il semble, en vérité, que chacun de ces voyages en France soit un nouveau bail de vie. Heureux mille fois ceux qui peuvent se passer la fantaisie de puiser à cet élixir.

Nous souhaitons la plus cordiale bienvenue à l'ami, au Président de la Cour Suprême, que nous verrons ici d'une heure à l'autre et qu'attend sans doute un rude labeur. Toujours ce diable de revers de médaille ici-bas.

Théâtre de l'Opéra.

Nous recevons la lettre suivante de M. Richard, directeur de l'Opéra, et nous nous empressons d'en donner connaissance au public:

Nouvelle-Orléans, 28 octobre 1884.

Monsieur L. P. Canonge, Critique Musical du journal L'ABEILLE de la Ville Créoles:

Mon cher Monsieur Canonge,

Permettez-moi d'abord de vous remercier de la sympathie marquée que vous me démontrez chaque jour dans vos articles.

J'ai aujourd'hui une grande lueur d'espérance, et l'horizon s'est beaucoup éclairci.

J'ai fait de nouveaux abonnements pour plusieurs milliers de dollars.

J'ai aussi reçu de notre ami Ambrosetti un cablegramme m'annonçant que les artistes me donnent un nouveau surcis de deux jours.

J'ai donc jusqu'à jeudi dans l'après-midi pour compléter ma souscription.

C'est donc aux personnes qui disent s'intéresser réellement à l'existence de l'Opéra, de venir en masse s'abonner aujourd'hui mercredi.

Il ne s'agit plus de promesses, il faut des signatures.

Voilà la situation jusqu'à cette heure. S'il survenait la moindre modification je vous saurai immédiatement au courant.

Merci encore, et veuillez agréer mes salutations les plus empressées.

CH. RICHARD.

THEATRE ST-CHARLES—La Nouvelle-Orléans possède en ce moment un véritable artiste qu'il faut s'empresser d'entendre, car malheureusement son engagement finit avec la première semaine. Nous voulons parler de M. Frank Mayo.

A coup sûr ce comédien mérite remarqué partout; il est rare que son pareil se montre sur une scène américaine.

On nous nous trompons fort, ou M. Frank Mayo a dû faire une étude sérieuse du théâtre français, le premier du monde quoi qu'en puissent dire même ceux qui vivent en l'imitant, en le pillant.

M. Mayo a su échapper aux exagérations des écoles anglaise et américaine; exagérations auxquelles on peut se laisser prendre un instant, ainsi qu'à un trompe-l'œil, mais dont on se fatigue vite, parce qu'elles sont un mensonge artistique.

M. Mayo ne cède pas à l'envie trop répandue chez les acteurs de souligner encore et encore leurs effets. Il a trop de confiance dans l'intelligence du public pour tout italiquer ainsi. Il n'insiste pas trop sur un effet, mais toujours il le fait ressortir, grâce à la finesse, l'à propos avec lequel il le pose.

C'est un comédien essentiellement moderne; soigneux des détails, en quête du naturel, cherchant, avant tout, à faire ressemblant. Il faut lui reconnaître beaucoup de portée en même temps que beaucoup de sobriété, de réserve.

Il atteint le but sans effort.

Dans *Nordeck*, dont il est l'auteur en collaboration avec M. Willson, il a taillé un rôle tout à fait à sa taille; cela lui va ainsi qu'un vêtement fait sur commande et sortant d'excellente maison. Là il donne à son talent la chance de se montrer sous toutes ses faces.

La pièce est fort bien montée d'ailleurs; chacun y porte bien son poids de responsabilité; M. Mayo y est remarquablement secondé surtout par Rachel Moxley, Henrietta Vaders, J. H. Taylor.

Ce soir 5me représentation de Mordeck qui, du reste, restera sur l'affiche toute la semaine.

ACADEMIE DE MUSIQUE. — Les Ménestrels de Thatcher, Primrose & West, maintiennent la foule à l'Académie de Musique. Il en devait être ainsi.

Effectivement jamais leur troupe ne fût aussi complète, jamais ils ne comptèrent plus de sujets roborant tout à fait de la moyenne.

Dans une troupe de Ménestrels la note comique doit dominer, cela va de soi. Aussi les comiques sont-ils excellents et nombreux dans celle-là, et ils se servent les uns les autres avec un rare bonheur.

Mais on remarque également dans cet ensemble plusieurs voix qu'on a plaisir à entendre, et qui, chaque soir, contribuent pour bonne part au succès.

Leur pièce burlesque est aussi une très amusante charge. Cela est inepte, idiot, tant que vous voudrez; mais cela fait rire, encore et encore. N'est-ce pas là ce qu'on demande avant tout à ce genre?

Aujourd'hui deux représentations, à midi et à huit heures.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 29 octobre 1884.—Température assez douce, vents variables, température stationnaire.

Température du 28 octobre 1884

Thermomètre de U. DUBAMEL, Opticien, 14 rue de Chartres.

	Fahrenheit	Centigrade
6 heures du matin	68	18 ⅔
Midi	67	19 ⅓
3 P. M.	68	20
6 P. M.	68	20

Nlle Orléans, Lun. 28 oct. 1884. 2 8 p. m. Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes.

Atlanta	66	Louisville, Ky	58
Augusta, Gia	78	Memphis, Tenn	64
Galveston, Tex	68	Mobile, Ala	72
Cairo, Ill	58	Montgomery, Ala	74
Chattanooga, Tenn	59	Nashville, Tenn	66
Cincinnati, O	52	New Orleans, La	68
Davenport, Iowa	55	Omaha, Neb	42
Dubuque, Iowa	48	Pittsburgh, Pa	55
Galveston, Texas	63	Savannah, Gia	76
Indianola	67	Shreveport, La	60
Keokuk, Iowa	58	St-Louis, Mo	62
Key West, Fla	78	St-Paul, Minn	38
La Crosse, Wis	52	Vicksburg, Miss	63
Leavenworth, Kan	62	Yankton, D. T	56

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES.

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Jacques Fagoen à Mme Veuve Marie Schwartz Hetmbacker.

Henry Beckering à Mme Sophia Berkemstock.

Edward Austin à Mlle Josephine Schlicher.

Eugène Pichon à Mlle Marie Chenette.

Naissances.

Mme Paris Green, une fille, 2 oct.

Mme Jno Brand, un garçon, 6 sept.

Mme J. R. De Fuentes, un garçon, 24 sept.

Mme James Conway, un fille, 22 oct.

Mme O C Hulske, un garçon, 27 oct.

Mme C Gumard, un garçon 4 oct.

Mme Achille Maurin, un garçon, 21 oct.

Décès.

James L. Ogden, 68 ans, 214 St-Charles.

Emily Vantbier, 22 mois, Lyon et Gellée.

John Smith, 50 ans, Milan et Magazine.

Robert Kellock 3 mois, Robertsons et Clouet.

Jerry Osborne, 79 ans, Lizardi, près Royale.

Willem Galaway, 50 ans, Prytanée et Pitt.

Gustave Gardere, 30 ans, paroisse Jefferson.

Etienne G Deffargo, 60 ans, 229 1/2 N. Rampart.

J. C D'Orgeoy LeBreton, 79 ans, 233 N Galvez.

Jean L. De Fuentes, 1 mois, Dumaine, près Rampart.

Mme Mary Tracy, 39 ans, Sixième et Howard.

Sophie Bundy, 4 ans, 129 S Franklin.

J H Harris, 29 ans, 143 Marigny.

Francisco G Quijano, 79 ans, Esplanade et Bourbon.

Mlle Mary Keenan, 40 ans Hôtel Dieu.

Mary Harvey, 3 mois, paroisse Jefferson.

Mme Veuve Peter Van Rooten, 71 ans, Broad et Lafayette.

Mary Redfill 42 ans, Chestnut.

Sarah Mimmit, 14 ans, Prytan, et Toledano.

Philip Peter, fils, 70 ans, paroisse Jefferson.

Dessila Deseile, 21 ans 500 Baronne.

Mme Alice N Johnson, 38 ans 36 N Broad.

Amanda Wilson, 24 ans, 218 S Bacon.

Benjamin F Chambers, 54 ans, Esplanade et Mira.

Voyageurs arrivés.

CITY HOTEL

J J Garrad, Lac; W H Judd, J H Thompson, Cincinnati; Michel, Mobile; Jno H Hall, Kentucky; Mme L Hissel et femme, St Jacques; J D Lorentz, St Marie; Jos Fitzpatrick, Rapides; L N Jones, Bon de Sauve; A E Miller, Morgan City, Lac; J A Swasey et femme, Galveston; L W Marten, Houston; E Stevens, Tex; J J Williams, Mc Carmel, H K Wers, Mile B S Wers, Jackson; Wm Schickel, J T McDowell, Miss; P K Kelder, J F Kelder, J F O'Brien, N Y; J C Lefferich, St Louis; W H Sexton, D Lynes, Chicago; A Back Ills; Mlle Compton, Rapides, Lac; F M Roy et femme, Fla.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations:

Richard M. J. Gauthreaux à la Peoples Homestead Association, un terrain et bâtisses dans l'îlet compris entre les rues Camp, Peniston, Chestnut et General Taylor.....$1,035

Andrew Schlichter à la même corporation, un terrain et bâtisses compris entre les mêmes rues.....$350

Mme Peter Carreras à Victor Marquer, un terrain et bâtisses dans l'îlet compris entre les rues Prieur, Lapeyrouse, Johnson et Onzaga.....$675

Cadet Merlont au même, un terrain et bâtisses dans l'îlet compris entre les rues Prosper, Solidelle, Champs-Elysées et Frangais.....$750

J. B. Bogaerts à la Sœur Haverin, supérieure de la société de la Charité Chrétienne, deux terrains et bâtisses dans l'îlet compris entre les rues Magazine, Constance, Milan et Berlin..$2 800

Charles A. Denis à Joseph N. Diehl, un terrain et bâtisses dans l'îlet compris entre les rues Calhoun, Magazine, Constance et le Parc de l'Exposition.....$650

La compagnie d'assurance Hibernia à Charles Carroll, un îlet carré de terre et bâtisses compris entre les rues St. Charles, Arabella, Cornelius et l'Avenue Nashville.....$13,000

J. R. Mitchell à Timothy Bailey, un terrain et bâtisses dans l'îlet compris entre les rues Jackson, Ellen, Josephine et Fulton.....$13,750

Charles Stiegler à Mme Bernard McKernan, un terrain et bâtisses dans l'îlet compris entre les rues Royale, Union, Dauphine et Bagatelle.....$2,100

James Heaney à James Garner, un terrain et bâtisses dans l'îlet compris entre les rues Chestnut, Valence, Cadiz et Colisée.....$1,000

Henri Jurgenis à Peter H Green, un terrain et bâtisses dans l'îlet compris entre les rues Flood, Dauphine, Bourgogne et la propriété Castaing.....$200

Les deux.—Voici venir la journée où plus que jamais elles sont en demande. Elles sont, à la Toussaint, le pieux souvenir que l'on porte aux morts; grâce aux fleurs les tombes, ce jour là, ont quelque chose de joyeux, presque de consolant. Il semble que pour un instant on se retrouve encore en communication de pensée et presque de parole avec ceux qui ne sont plus.

Si bien qu'à chaque retour de la Toussaint, les fleurs acquièrent une valeur nouvelle, et bien des pauvres ont péniblement travaillé, ont passé de longues et fatigantes nuits afin d'arriver à payer quelque bouquet bien humble pourtant. Or, il paraît que cette fois nous sommes menacés d'une baisse exceptionnelle sur cette cote là.

Les fermiers des marchés de la ville ont vu là une bonne subaine et ils prétendent en profiter largement. Spéculant sur la piété, sur le culte des morts, ils se sont décidés à rançonner les occupants des tables où se débitent des fleurs et ils en sont venus à exiger d'eux une somme de $5 par jour pour ce privilège.

C'est là un prix scandaleux que ne peuvent accepter les vendeurs, à moins de ne faire, eux, une augmentation correspondante sur leur marchandise. Ce serait donc, en définitive, les acheteurs qui seraient tondus, sans compter que bien des malheureux ne pourraient pas se donner cette saine et douce jouissance d'orner la modeste tombe de famille.

MM. Sambola et Ducros ont pris cette intéressante cause en main et ont adressé à M. J. V. Guillotte, maire de la Nouvelle-Orléans, et au Conseil de Ville, une pétition dans laquelle ils dénoncent cette fureur de spéculation et demandent que le Conseil passe une ordonnance à l'effet d'empêcher cette quasi-extorsion.

S'entendre sur les mots.—Hier une jeune femme, Louisa Tieman, comparaissait devant le Recorder Ford, sous la prévention de bris de paix. La plainte avait été portée par l'officier de police Chris. Caihen, mais à son corps défendant, ajoutait-il, et parce que le devoir l'y forçait. Nous comprenons sans peine cette réserve du policeman.

Singulier bris de paix, en effet, que celui dont était chargée Louise Tieman. Sédulte et bientôt abandonnée par Louis Tieman, disparu mystérieusement, elle avait longtemps recherché celui-ci, et le retrouvant enfin, elle avait en l'indiscrétion grande de lui demander un peu de pain pour son enfant, pour leur enfant plutôt, à moitié mort de faim. Le galant avait refusé durement l'aide demandée et Louise, outrée du refus, tenant des souffrances de son enfant, Louise avait un peu élevé la voix—on l'élèverait à moins, n'est-ce pas?—et la chose avait déplu au cigare Tieman.

De là l'arrestation. Une mère qui demande du pain—sur un diapason peut être un peu haut—bris de paix, passible d'un emprisonnement. Mais celui qui s'est joué d'une jeune fille, qui, sa passion assouvie, abandonne, mère et son enfant, et répond à leurs supplications en les jetant sur le pavé de la rue, celui là est impuni; c'est pardieu bien le plaignant et la justice ne permet pas qu'on trouble sa quiétude qu'on commette un bris de paix à portée de ses susceptibles oreilles.

Un bris de paix cela. En vérité, il faudrait s'entendre sur le sens des mots.

Par bonheur, le recorder Ford est un homme d'intelligence et de cœur. Il a compris qu'une mère dont l'enfant a faim a bien un peu le droit de demander une croute de pain à seini dont le devoir est d'en donner; dût-il fumer deux ou trois cigares de moins par jour.

Louisa Tieman a été renvoyée de la plainte.

Oui, mais demain ne lui sera-t-il pas permis, devant la faim accrue, de renouveler sa déambule à Tieman?

Incendie.—Lundi soir le feu s'était dans une maison en bois, sise à Alger au coin des rues Eliza et Elmire, appartenant à M. J. V. Collins et par lui occupée comme café et grocerie.

Les pompes étaient vite rendues sur le lieu de l'incendie et vite aussi elles fonctionnaient. Mais tous les efforts ont été inutiles; les flammes plus fortes qu'eux ont bientôt consumé maison et marchandises.

La bâtisse évaluée à $3000 était assurée pour la somme de $1750, dans nous ne savons quelle Compagnie. Quant au mobilier, il était assuré pour $400 au Lafayette Insurance Company.

La maison en bois située en face, appartenant à M. Geo Williams et occupée par M. W. Wilcox a subi des avaries à un montant de $250—somme pleinement couverte par l'assurance.

C'est en voulant ajouter de l'huile à une lampe déjà allumée qu'un employé de M. Collins a mis le feu. Toujours cette même imprudance.

L'affaire Défossez.—Dans l'affaire de Al J. Défossez, ex-directeur de l'Opéra de la Nouvelle-Orléans, contre ses créanciers, W. G. Tebault, syndic de la faillite, a présenté hier à la Cour son compte, pour approbation et homologation par ioelle. Le résumé de ce tableau est comme suit:

Actif total, sauf $25 montant des frais: $1513.36; total des créances privilégiées $1781 81. Dividende revenant aux créanciers 87 cents.

—Hier le prisonnier Antonio Romano, condamné comme faux monnayeur, comparaissait devant le juge Roman pour entendre sa sentence.

Il était évidemment en proie à une très forte exaltation et se plaignait de n'avoir pas été jugé équitablement. Il ajoutait que son avocat était ivré pendant les débats, et qu'il n'avait pas plus d'envie d'aller le chercher dans les cafés voisins pour le ramener en cour.

Après avoir écouté les objections d'Antonio Romano, le juge l'a condamné à quatorze ans de travaux forcés au Pénitencier.

A la même Cour le juge Walker a fait la motion d'admettre à cautionnement deux femmes, envoyées par l'un des recorders à la Cour Criminelle, sous la prévention d'infanticide. Le privilège du cautionnement a été accordé au montant de $1000. Les noms des deux accusées ne nous sont pas parvenus.

Perte de temps.—On sait que la construction de la nouvelle levée de Carrollton nécessite des expropriations qu'autrise la loi en cas d'utilité publique. Ces derniers jours le Voyer de la ville, agissant conformément à ses instructions, soumettait au maire de la Nouvelle-Orléans des évaluations relatives à ces terrains et bâtisses dont les propriétaires doivent être dépossédés de par la loi.

Si ces évaluations avaient été acceptées, les offrants, c'est-à-dire les propriétaires auraient, selon leur promesse, procédé immédiatement à faire disparaître des dits terrains toutes les bâtisses qui s'y trouvent, et de là sorte les travaux de la nouvelle Levée de Carrollton auraient pu se poursuivre sans interruption, avec activité. Il n'en a pas été ainsi.

Jusqu'ici on n'a pas statué sur ces mêmes offres et le contremoitre se plaint justement au Maire d'être empêché dans ses travaux par ces bâtisses qui se trouvent sur sa voie.

Mandamus—On sait que la Vill de la Nouvelle-Orléans a institué à la Cour Civile de District un procès contre le Bureau des Assesseurs. Elle demande un ordre de mandamus qui contraigne celui-ci à fournir un rôle d'assessement conformément à l'Acte 107, passé par la Législature de 1884. Cette affaire s'est plaidée hier.

Décision attendue avec un vif intérêt.

Too much of a good thing.—Depuis trois jours la pluie ne cesse guère; par moments elle nous est venue véritables trombes.

A cette heure il est plus que temps qu'elle se repose, d'abord parce qu'elle rend bien des rues impraticables, et puis parce qu'elle ralentit tous les travaux de l'Exposition et en rend quelques-uns absolument impossibles.

Il est probable que ces averses répétées, continues, sont la préface de l'hiver.

Odeur de poudre—Notre distingué confrère du *Daily States* publiait hier les lignes suivantes:

"En réponse à une dépêche envoyée ce matin par le *States* à Montgomery, nous avons reçu le télégramme que voici:

"Dépêche spéciale au *Daily States*:

"Montgomery, 28 oct—Rien de nouveau, si ce n'est le bruit qui court que des caisses d'armes à feu, expédiées de Washington via le Louisville & Nashville Railroad et adressées au chairman du Comité républicain de la Louisiane, à la Nouvelle-Orléans, ont passé par Montgomery.

"Samedi dernier le "Nashville American" avait déjà fait allusion à ce passage."

Il est bien entendu que nous reproduisons cette nouvelle sans assumer aucune responsabilité.

Mort subite.—Martin Leitz, natif d'Allemagne, âgé de 45 ans environ, est mort subitement dans la nuit de lundi, à sa résidence de la rue Enghien, entre les rues Urquhart et Girod.

Commencement d'incendie.—Le steamer anglais Stella, venant de Shields, était à peine à quai lundi quand on s'aperçut que le feu s'était déclaré dans le charbon du bord. L'équipage a pu venir à bout de ce commencement d'incendie et le charbon a été immédiatement transbordé sur un chaland.

Sainte famille!—Ce diable de Peter Nolan avait, l'autre soir, ameuté tous les siens contre lui, au No 45 de la rue Constance, le domicile commun. Il est vrai que Peter était rentré chez lui, d'un plein, mais d'un plein, à déborder..... en injures. Il a l'ivresse fort broyante, paraît-il; et cette nuit là c'était un bouvrari assourdissant, et puis des menaces si souvent répétées que sa moitié et sa belle-fille s'en émurent, et, en bonnes parentes qu'elles ne sont pas, appelèrent la police et firent bel et bien coffrer le mari adoré, le cher beau-père. Qui aime bien, châtie bien. Et voilà le brailliard ivrogne à la station de police.

Nous ne savons trop s'il est vrai que Nolan eût menacé sa famille de la houspiller; le fait est qu'une fois dans sa cellule, il montra à la police un bras fortement entamé et saignant avec une abondance telle qu'on fût forcé de le conduire à l'Hôpital de Charité pour y être pansé.

La blessure provenait d'une coupure qui lui aurait été faite pendant la mêlée entre lui, sa femme et sa belle-fille. On n'est trahi.... et coupé par les siens.

Grand mass meeting de ratification des candidatures de G. Cleveland et Th. Hendricks.

Hier, à sept heures du soir, une foule énorme envahissait l'immense salle construite par M. Faranta, au coin des rues d'Orléans et Bourbon.

Cette salle, qui contient 4500 personnes, était magnifiquement décorée et décorée. Les colonnes étaient ornées d'étoiles représentant les différents Etats de l'Union, et d'écussons aux armes nationales. Tout autour de la salle courait, à la hauteur du premier et du second étage, une large bande de couleur bleue portant les noms des deux candidats à la Présidence et à la Vice-Présidence, les Hon. Grover Cleveland et Thos. A. Hendricks.

Sous les voûtes se croisaient une multitude de guirlandes de verdure supportant au moins deux cents drapeaux et flammes aux couleurs des Etats-Unis et des différentes nations du globe.

Plus de deux mille personnes remplissaient le vaste parterre et une partie des deux amphithéâtres de droite et de gauche.

A 7 heures et demie, au moment où les membres du Comité central démocratique de l'Etat Louisiane, prenaient place sur la scène, accompagnés des principaux fonctionnaires de la Louisiane, du gouverneur McEnery, de plusieurs de nos sénateurs et représentants à Washington, le spectacle est grandiose.

Bientôt l'Hon. Albert Voorhies, qui présidait la séance, prend la parole et expose le but du meeting.

Nous sommes réunis, dit-il, pour affirmer de nouveau notre allégeance au parti démocratique national, et pour ratifier les nominations de Grover Cleveland et Th. A. Hendricks.

Déjà le parti démocrate a remporté une glorieuse victoire dans la Virginie de l'Ouest, et le succès douteux du parti républicain dans l'Ohio ressemble plus à une défaite qu'à une victoire.

On nous menace de la formation d'un Nord solide pour écraser la sol-disant rébellion du Sud. Il n'en sera rien. Le parti démocrate remportera, le 4 novembre, une brillante victoire qui nous assurera la jouissance de nos droits politiques que l'on nous conteste, et l'avenir de nos industries que l'on menace.

L'Hon. A. Voorhees présente alors à l'assemblée le Gouverneur McEnery, qui prend la parole, au milieu d'un tonnerre d'applaudissements.

Dans une longue et éloquente improvisation, il passe en revue la triste histoire de nos injustes contre le radicalisme du Nord, des corruptions dont la Louisiane a été la victime, et des excès de pouvoir des étrangers qui s'étaient emparés des rênes du gouvernement.

Il montre les droits des Etats foulés aux pieds, la corruption envahissant l'administration républicaine, la démoralisation régnant partout, la protection que l'on n'avait établie que pour le Nord, obstinément refusée au Sud.

Le parti démocrate seul comprend la protection d'une façon impartiale et veut l'appliquer également aux deux grandes sections du pays. Sa rentrée au pouvoir sera une nouvelle ère pour le pays en général, et pour la Louisiane en particulier.

Le gouverneur McEnery se rassied au milieu d'applaudissements unanimes.

M. Voorhees présente à l'assemblée l'Hon. James B. Eustis. Au moment où il prend la parole, le club du 7e ward entra dans la salle, musique en tête, et portant sur des transparents le nom de M. St Martin, candidat choisi du club.

Après avoir rappelé en quelques mots le temps où nous étions, dit-il, des esclaves blancs, où les élections étaient une mogquerie, où le désordre régnait partout, il traite d'une façon forte éloquente la question du protectionnisme et fait voir qu'aux yeux du parti républicain, elle n'a jamais existé que pour quelques spéculateurs du Nord.

Quand des centaines de Par West se sont adressées au Congrès pour qu'on les débarrassât des Chinois qui travaillaient à des conditions ruineuses pour elles, le républicanisme a pris parti pour les Chinois. Ils les ont volontiers laissés envahir les fabriques du Nord, sans il respecte peu la dignité et les intérêts du travailleur. Le parti démocrate seul a défendu les droits de tous, du pauvre aussi bien que du riche.

Le radicalisme a toujours employé la violence pour s'emparer des places et enlever les élections. N'est-on pas tout dernièrement encore 7000 citoyens, d'un seul coup, privés de leur droit de vote, et des centaines de noirs, attirés de différents Etats à Cincinnati pour y faire la loi en qualité de marshals des Etats-Unis, n'ont pas reculer devant l'effusion de sang!

Les paroles de l'Hon. J. B. Eustis sont fréquemment interrompues par d'enthousiastes applaudissements.

Enfin, l'Hon. Randall Gibson s'avance et prononce un discours plein de faits et d'aperçus ingénieux pour nous regrettons de ne pouvoir reproduire. Après avoir dit quelques mots des efforts faits, des services rendus par la délégation louisianaise au Congrès, soit dans les questions politiques, soit dans les questions d'intérêts commercial et industriel, M. Blaine, dit-il, a prétendu que la démocratie n'était pas un parti mais une faction. Or une faction est une collection d'hommes qui travaillent dans un intérêt particulier, soit en faveur d'une section, soit en faveur d'une corporation. C'est la piètement ce qui caractérise le républicanisme qui est essentiellement sectionnel dans toutes ses mesures politiques et économiques. Ce qui se passe propos de la protection le prouve bien. Le tarif protège tous les produits des fabriques de la Nouvelle Angleterre; de telle sorte que tout le pays pale un objet sortant d'une de ces manufactures deux et trois fois ce qu'il vaut sur tous les marchés du monde; mais si le sucre de la Louisiane réclame à son tour la protection on la lui refuse. La protection pour le républicanisme, c'est l'exploitation de l'Union américaine par la Nouvelle Angleterre.

Il est temps de faire respecter nos droits et accorder à nos industries des privilèges dont jouissent depuis longtemps celles du Nord. Nous nous réunirons que par le triomphe du parti démocrate qui seul peut appliquer la protection également à toutes les parties de l'Union.

L'Hon. A. Voorhees lit alors les résolutions suivantes, qui sont adoptées à l'unanimité:

Attendu que le principe fondamental du parti démocrate des Etats-Unis a été, depuis Jefferson jusqu'aujourd'hui, dans l'adversité aussi bien qu'au milieu des vallées; le respect sacré de la Constitution et l'opposition à la centralisation qui est fatale à notre gouvernement national;

Il est résolu que les Démocrates de la Nouvelle-Orléans affirment de nouveau leur allégeance au parti démocratique national, ratifient la déclaration de principes adoptée par la Convention nationale de Chicago et adoptent les deux candidatures de Grover Cleveland et Th. A. Hendricks.

Résolu qu'ils repoussent avec indignation les accusations portées contre le Sud par l'aspirant républicain à la Présidence, à savoir: qu'il y a un ancien Sud qui conserve un sentiment haineux contre ceux qui l'ont vaincu, qui a l'horreur du suffrage des gens de couleur, qui est prêt à employer la violence et l'intimidation pour conserver sa prépondérance politique et personnelle dans le Sud.

Résolu qu'il y a un nouveau Sud qui ne songe qu'au développement de ses industries, qui reconnaît la nécessité d'un tarif protecteur.

Résolu que la démocratie du Sud est opposée à toute tentative hostile au vote de la population de couleur, et en faveur de la jouissance des droits politiques de cette race.

Résolu que la politique démocratique est en faveur d'une protection suffisante pour permettre le développement de toutes les industries nationales, soit au Nord, soit au Sud, sans aucune distinction.

Les puissances qui doivent participer à la conférence de Berlin sont, outre la France et l'Allemagne, l'Angleterre, les Pays-Bas, la Belgique, le Portugal, l'Espagne et les Etats-Unis.

Le *Standard* reçoit de Madrid la nouvelle que la France et l'Allemagne ont invité l'Espagne à prendre part à la conférence qui doit se réunir à Berlin en vue de régler la question du Congo. L'Espagne a accepté cette invitation.

Il faut ajouter le Danemark à la liste des Etats convoqués à la conférence; c'est sur le désir formel de M. de Bismarck et avec l'agrément de la France que cette invitation a été faite.

Nous pouvons confirmer de bonne source, dit le *Télégraphe*, que l'objet réel du voyage du comte Herbert de Bismarck à Paris a été de fixer les bases de la conférence. Celle-ci n'aura qu'un caractère commercial et une compétence de droit international. Mais il est entendu que l'accord franco-allemand lui survivra, quels que soient les résultats de ses délibérations.

La Société de tempérance de Paris rapporte qu'elle décernera en prix, en 1885, une somme de 2,000 francs aux meilleurs Mémoires: 1° sur l'action des boissons sur l'économie; 2° sur l'alcoolisme héréditaire; les mesures à prendre à l'égard des ivrognes d'habitude.

Les Mémoires devront être envoyés au secrétariat de la Société, rue de l'Université, 6, jusqu'au 31 décembre 1884.

Aux derniers examens pour le baccalauréat ès lettres, un candidat était interrogé sur la géographie. L'examinateur lui demande ce que c'est qu'un cap.

Parfait! Maintenant, cites-moi un cap quelconque.

Silence prolongé.

—Comment! vous voulez être bachelier et vous n'avez pas de cap à citer?

ATHÉNÉE LOUISIANAIS

Concours littéraire de 1884.

PROGRAMME.

Il y aura deux classes de concurrents, l'une comprenant les hommes, l'autre, les femmes.

Chaque classe aura à traiter un sujet séparément.

Une médaille d'or sera accordée au meilleur manuscrit de l'une et de l'autre classe, les deux médailles étant d'égale valeur.

Toute personne résidant en Louisiane, et qui n'est pas membre de l'Athénée, est invitée à concourir.

Le concours est ouvert à partir du 15 juin 1884, jusqu'au 15 février 1885 inclusivement.

Les manuscrits ne seront plus reçus après le 16 février; ils seront écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier réglé, et seulement sur *le recto et les lignes*: ils ne devront pas dépasser 20 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Il est laissé à la discrétion du "comité d'examen" d'ouvrir les lettres des candidats qui auront mérité les médailles, pour s'assurer s'ils sont dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Les deux manuscrits couronnés seront publiés dans les Comptes-rendus de l'Athénée.

La présentation des prix se fera publiquement, dans une séance spéciale. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Les noms des lauréats seront proclamés après la lecture des manuscrits qui auront obtenu les médailles, ainsi que les noms des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise, s'exposera à être mis hors de concours.

Toute personne qui a obtenu ou obtiendra la médaille, ne pourra plus concourir jusqu'à nouvel ordre.

Les sujets choisis sont les suivants, et devront être traités en prose.

Pour les femmes:

POESIE FRANÇAISE ET ANGLAISE AUX ETATS-UNIS ET AU CANADA.

Pour les hommes:

INFLUENCE D'UN GRAND CARACTÈRE, EN BIEN OU EN MAL, SUR LA DESTINEE DES DIFFERENTS PEUPLES.

Les manuscrits seront adressés au secrétaire.

Le secrétaire perpétuel,
ALFRED MERCIER,
P. O. Box 3246.

DEPECHES Télégraphiques

Transmises à l'ABEILLE.

FRANCE.

Elections—Société Agricole.

Paris 28 oct—Les élections sénatoriales auront lieu le 4 janvier 1885.

La Société Agricole de France tiendra une convention de cinq mille membres à Paris, dans le but de conférer au sujet des causes de l'état languissant actuel de l'agriculture en France.

L'ambassadeur anglais au Maroc.

Les journaux français.

Paris, 28 octobre. — L'ambassadeur d'Angleterre au Maroc est accusé d'exciter le Chérif contre les Français.

Les journaux de France pressent le gouvernement de prendre des mesures énergiques.

On rapporte qu'un cuirassé a reçu l'ordre de partir de Toulon pour Tanger, afin de protéger les intérêts français.

Les Libéraux et le nouveau Cabinet.

Bruxelles, 28 oct—Les Libéraux belges expriment du mécontentement au sujet du nouveau Cabinet et prétendent que celui-ci a des sentiments catholiques aussi prononcés que l'autre.

M. Volder, ministre de la Justice, disent-ils, est l'avocat du clergé catholique; Thonelsen, ministre de l'Intérieur et de l'Instruction, est professeur dans une université catholique à Louvain, et Chimay, ministre des Affaires Etrangères, est le chef de l'aristocratie catholique.

Une grande crise est imminente.

Le Conseil commercial à Anvers a voté en faveur du rappel de la loi des écoles.

Le parti irlandais et le bill de suffrage.

Londres, 28 octobre—Le parti irlandais a décidé de s'abstenir de voter sur le bill de suffrage. Cette abstention réduira la majorité du gouvernement à quatre-vingt-cinq sur une division.

Naufrage.

Londres 28 oct — Le navire Little Beck, en allant d'Ibraila à Rotterdam, a sombré, et quatorze personnes ont péri.

Le steamer Oregon.

Queenstown, 28 octobre—Le steamer Oregon, de Liverpool, est parti pour New-York. Parmi les passagers figurent Mme Patti, M. Nicolini et la famille Vanderbilt.

Le journal Morning Post.

Londres, 28 octobre—Le rédacteur du journal Morning Post a écrit une lettre à Lord Richard Grosvenor, un des secrétaires de la Trésorerie, dans laquelle il se plaint de ce que les récents changements qui ont eu lieu dans le cabinet, et les nouvelles relatives à d'autres actes officiels, aient été envoyés aux autres journaux quotidiens et non au Post.

A cette lettre Lord Richard a répondu que les items de nouvelles officielles ne sont donnés qu'aux journaux qui secondent un appui plus ou moins cordial au gouvernement.

Exhibition sanitaire.

Londres, 28 oct—Le rapport de l'exhibition sanitaire qui a clos récemment, indique un profit de £30,000.

Vues de M. Bismarck—Le National Gazette.

Berlin, 28 oct—M. Bismarck, au cours d'une conversation privée, a nié absolument qu'il fut opposé à l'indépendance des villes libres d'Allemagne.

Il a dit qu'il était fortement intéressé dans la continuation de leur indépendance et surtout dans celle de Hambourg. Il est même malheureux, a ajouté M. Bismarck, qu'il n'y ait pas plus de villes libres. Six de celles ci seraient on bien fait pour l'Allemagne.

Le National Gazette écrit que Sir Edward Malet, le nouvel ambassadeur d'Angleterre à Berlin, a déjà produit partout une impression favorable.

Le prince Bismarck est anxieux de maintenir les mêmes relations avec Sir Edward Malet que celles qu'il avait avec son prédécesseur.

Renforts—Rumeur de la prise de Khartoum par les rebelles.

Le Caire, 28 octobre—Une forte division d'infanterie à cheval est arrivée à Assouan.

Le bruit circule en cette ville que Khartoum est tombé entre les mains des rebelles.

Ce bruit est mis primitivement en circulation par les troupes de Zebehr Pacha.

Le Gouvernement n'a reçu aucun avis à ce sujet.

La Belgique et le Vatican.

Rome, 28 octobre—Les changements survenus dans le Cabinet Belge, n'affectent pas l'entente qui existe entre la Belgique et le Vatican.

Les relations diplomatiques entre les deux cours seront reprises en novembre.

Le Gén'l Wolseley.

Le Caire, 28 oct — Le Gén'l Worseley est arrivé aujourd'hui à Saraso, situé à quelque distance au sud de Wady Halfa.

Chambre des Communes.

Londres 28 oct — Aujourd'hui à la Chambre des Communes, Lord Randolph Churchill a donné avis qu'il offrirait un amendement à l'adresse en réponse au discours du trône, censurant le très Hon. Joseph Chamberlain, président du Board de commerce, pour avoir insulté par son discours, une intervention contre la liberté de la discussion politique et approuvé les émeutes et les désordres.

Chambre des Communes.

Londres, 28 oct—Dans un discours qu'il vient de prononcer, M. Gladstone désapprouve fortement les membres irlandais qui se livrent à des attaques contre le comte Spencer, Lord Lieutenant d'Irlande.

Si les accusations formulées par sir dit le ministre, pouvaient être prouvées la mise en accusation du Lord Lieutenant s'imposerait.

Les membres irlandais ont interrompu constamment